



# RÉVISION DU DOCOB ET DU PLAN DE GESTION DES MARAIS ARRIÈRE- LITTORAUX DU BESSIN

Phase 2 – Définition du plan d'actions

Groupes de travail du 15/12/2022

Thématiques « gestion écologique et ouverture au public »

- 1. Rappel du contexte**
- 2. Retour sur les enjeux/objectifs**
- 3. Présentation du plan d'actions**
- 4. Perspectives**

# 1. RAPPEL DU CONTEXTE

## Rappel de la démarche / Plan de travail

- ▶ Objectifs : Réviser le Docob et le plan de gestion par co-construction avec les acteurs locaux et le comité de pilotage Natura 2000

2 documents transmis :

- **Plan de Gestion** : Document 1 – Diagnostic/enjeux
- **DOCOB** (modèle synthétique) : Etat des lieux – Objectifs de développement durable

### ▶ Trois grandes étapes :

- Établir le Bilan patrimonial synthétique / Évaluation
  - = Etat de la connaissance
  - = Activités / gestion / problématiques
  - = Enjeux
- Définir les objectifs stratégiques (10 ans) et les objectifs opérationnels du site (réévalués au bout de 5 ans) / Objectifs de développement durable
- **Identifier les mesures de gestion associées au réseau Natura 2000 (mesures éligibles) et élaborer un plan d'actions sur 5 ans (plan opérationnel d'actions)**

## METHODE

### ► Démarche de travail :

**8 groupes de travail** réunissant de nombreux acteurs locaux et partenaires :  
Près d'une **50 aine de participants** représentant **25 structures et organismes**

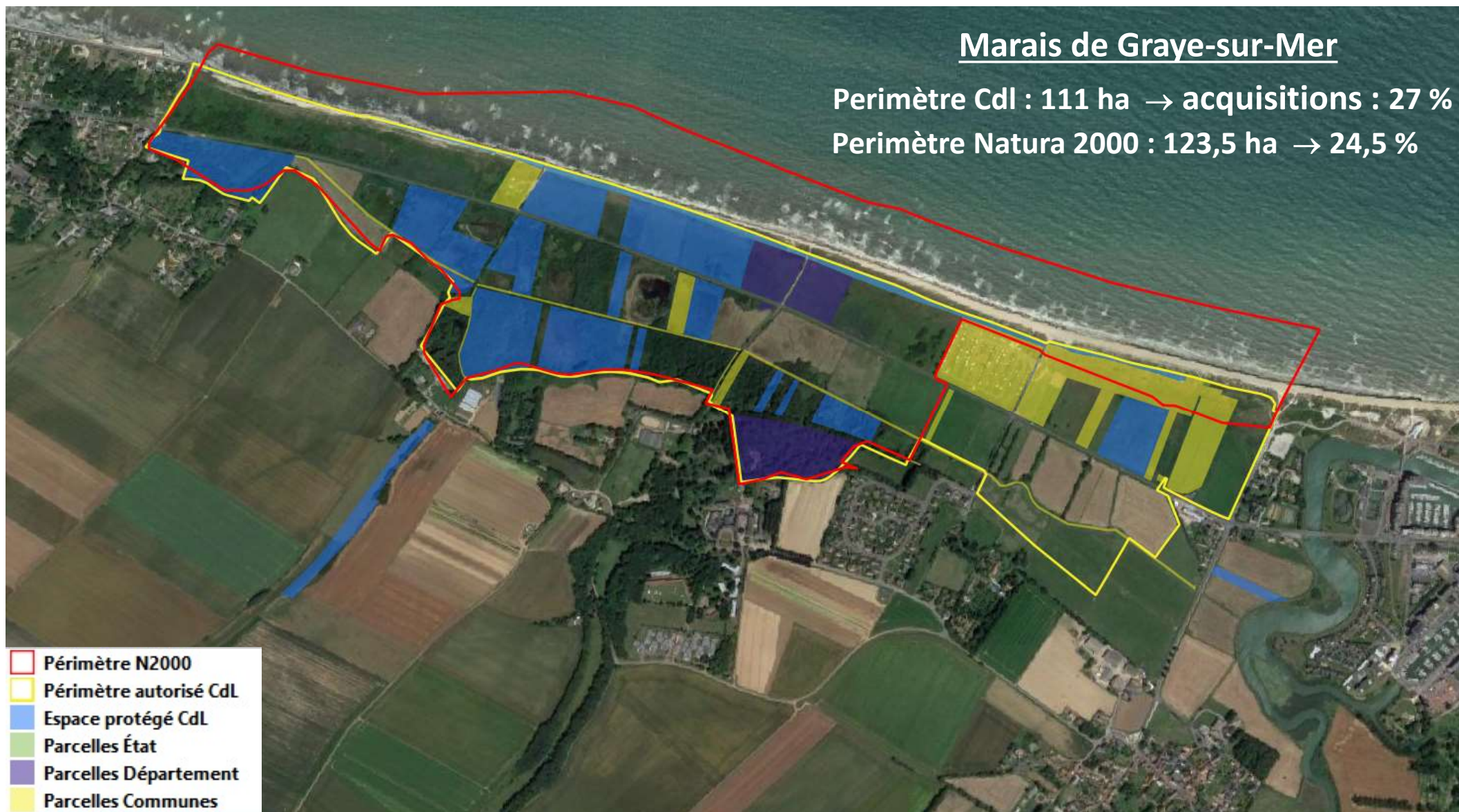
- Septembre 2021 : 4 GT « Etat des lieux »
- Novembre 2021 : 1 GT « Enjeux »
- Mars 2022 : 1 GT « Objectifs »
- Décembre 2022 : 2 GT « Actions »
  - « Trait de côte, usages et gestion »
  - « Gestion écologique et ouverture au public »

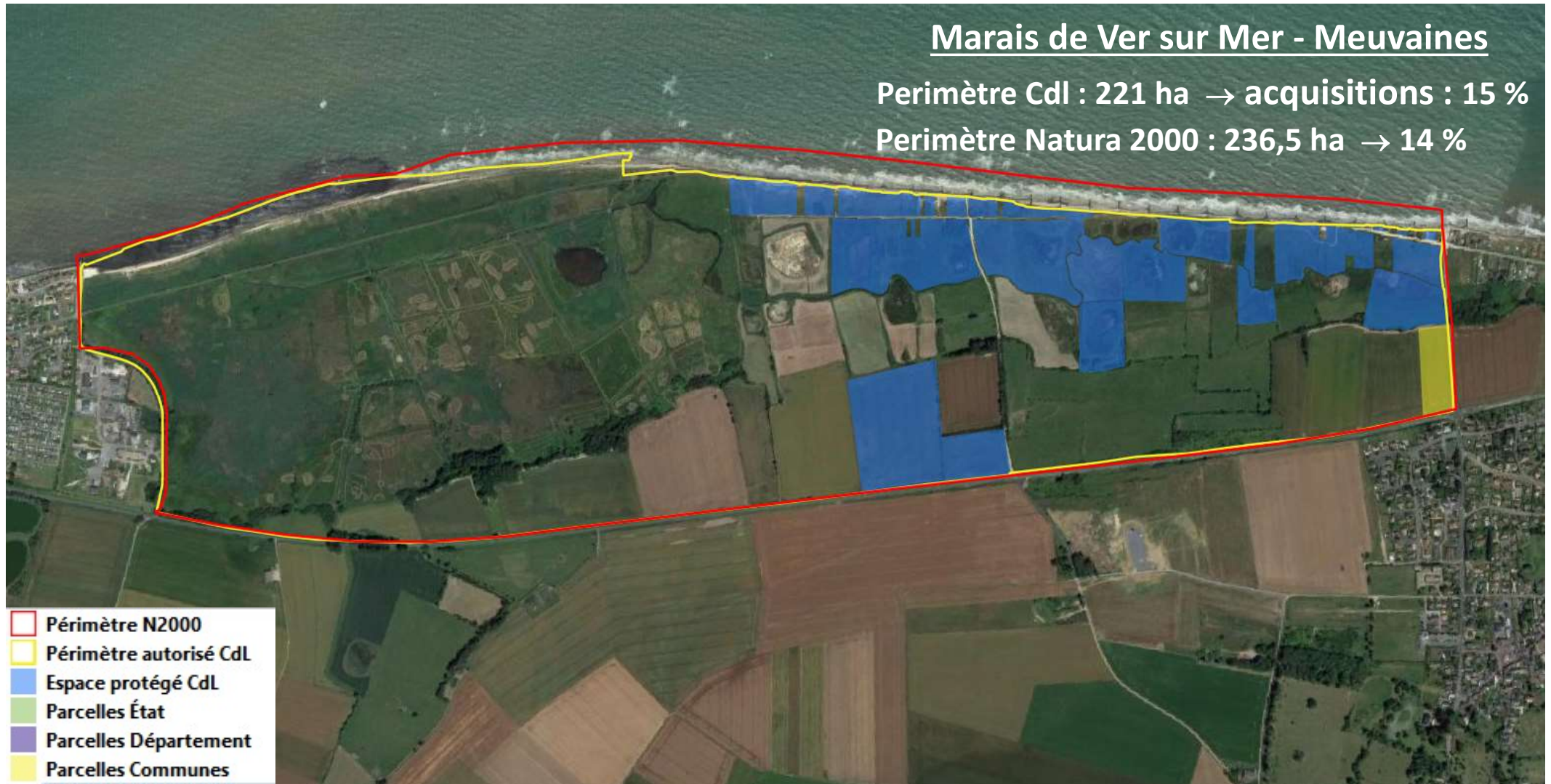
### ► Étapes de validation (COPIL) :

- Juillet 2022 → Validation diagnostic/enjeux/objectifs N2000
- Mai 2023 → Validation programme d'actions et DOCOB N2000



Sources : Conservatoire du littoral, DREAL Normandie, IGN BD ortho 2016 - Réalisation : Conservatoire du littoral, Délégation Normandie, janvier 2020







## **2. RETOUR SUR LES ENJEUX ET OBJECTIFS**

## ► Les enjeux écologiques

- Mosaïque d'habitats originaux et remarquables, dont 11 relèvent de la directive habitats Faune et Flore
- Site de reproduction ou de passage migratoire pour de nombreux oiseaux liés aux marais
- Faune et flore remarquables
- Deux espèces d'intérêt communautaire liées aux habitats d'eau douce (agrion de mercure et vertigo de Des Moulins)

## ► Les enjeux socio-économiques

- Activités traditionnelles favorables à une gestion conservatoire des milieux
- Un tourisme essentiellement de transit et/ou de passage

## ► Les enjeux transversaux

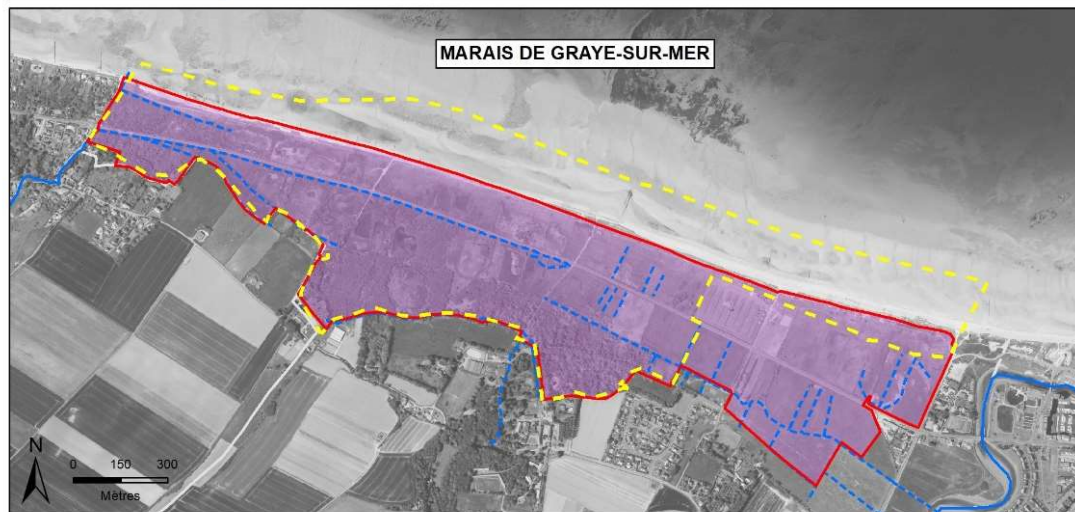
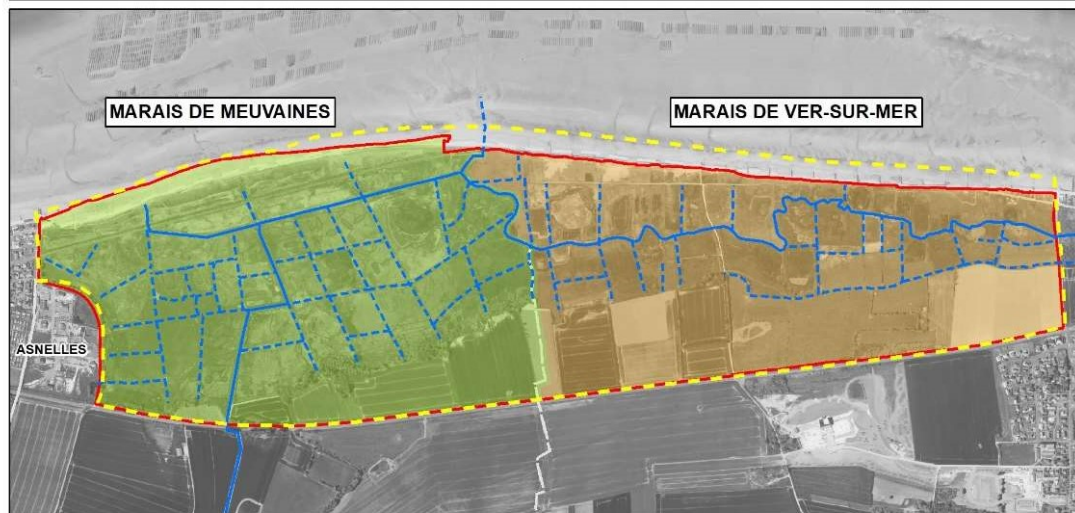
- Impact des changements climatiques globaux (élévation niveau de la mer)
- Vision et objectifs partagés pour assurer le pilotage et la gestion
- Atouts pour la connaissance scientifique et la pédagogie

## Objectifs stratégiques et opérationnels

### ► Enjeux écologiques

- Objectif stratégique 1.1 : Accompagner l'évolution des habitats et espèces d'intérêt patrimonial et communautaire, en lien avec l'impact des changements globaux (*notion de temporalité et de sectorisation*)
  - Objectif opérationnel 1.1.a : Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce  
→ 2 actions

- Objectif opérationnel 1.1.a : Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce



Limite de commune	<b>Marais doux et habitats d'intérêt communautaire à préserver sur les 10 ans à venir</b> (en lien avec l'existence d'une protection du trait de côte déjà en place)
Périmètre autorisé du Conservatoire du littoral	Marais soumis à des incursions marines de plus en plus fréquentes et dont les habitats d'intérêt communautaire présentent d'ores et déjà un caractère salé. <b>Objectif d'accompagnement de l'évolution naturelle de ce secteur</b>
Périmètre du site Natura 2000	<b>Marais doux et habitats d'intérêt communautaire à préserver sur les 10 ans à venir</b> (en lien avec une érosion du trait de côte moins marquée que sur le marais de Ver-sur-mer et Meuvaines)
<b>Cours d'eau</b>	
Permanent	
Temporaire	

## Objectifs stratégiques et opérationnels

### ► Enjeux écologiques

- Objectif stratégique 1.2 : Maintenir/renforcer une mosaïque d'habitats originaux et remarquables
  - Objectif opérationnel 1.2.a : Favoriser le rôle du site pour l'accueil des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire → 2 actions
  - Objectif opérationnel 1.2.b : Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire → 5 actions
  - Objectif opérationnel 1.2.c : Maintenir et encourager les pratiques agricoles durables dans le marais et sur le coteau → 5 actions

## Objectifs stratégiques et opérationnels

### ► Enjeux socio-économiques

- Objectif stratégique 2.1 : Préserver les services rendus par les marais (expansion des crues, usages, biodiversité,..)
  - Objectif opérationnel 2.1.a : Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau → 3 actions
  - Objectif opérationnel 2.1.b : Maintenir la fonctionnalité du réseau hydraulique → 1 action
- Objectif stratégique 2.2 : Accompagner et encadrer la fréquentation du site (stationnements, cheminements, accès à la plage ou au cœur de marais, ...)
  - Objectif opérationnel 2.2.a : Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites → 4 actions

## Objectifs stratégiques et opérationnels

### ► Enjeux transversaux

- Objectif stratégique 3.1 : Renforcer l'animation et les partenariats pour consolider la mise en œuvre du plan de gestion et du DOCOB
  - Objectif opérationnel 3.1.a : *Consolider les partenariats et favoriser les échanges entre les acteurs pour permettre une gestion concertée des habitats naturels* → 3 actions
  - Objectif opérationnel 3.1.b : *Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site* → 4 actions

## **3. PLAN D' ACTIONS**

**Thématiques « gestion écologique et  
ouverture au public »**



- **Objectif opérationnel 1.1.a** : Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce
  - Action N°1 : Restauration/surveillance/entretien d'ouvrages hydrauliques en fonction des orientations retenues par secteur
  - Action N°2 : Intégrer les enjeux liés aux milieux naturels dans l'entretien des protections existantes du trait de côte, en fonction des orientations retenues par secteur

- **Objectif opérationnel 1.2.a** : Favoriser le rôle du site pour l'accueil des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire
  - Action N°3 : Veille sur les zones de reproduction du Gravelot à collier interrompu
  - Action N°4 : Maîtrise foncière priorisant les acquisitions stratégiques (biodiversité / lisibilité du site / adaptation agriculture)

- **Objectif opérationnel 1.2.a** : Favoriser la reproduction du Gravelot à collier interrompu dans des zones d'intérêt patrimonial et communautaire

▶ **Action N°3** : Veille sur les zones de reproduction du Gravelot à collier interrompu

→ **Descriptif** :

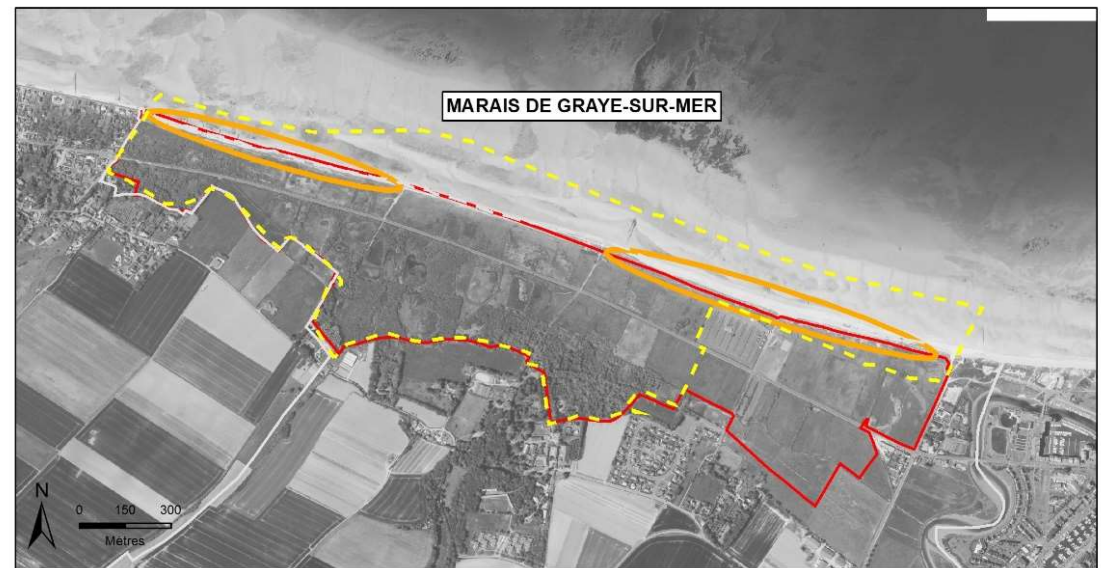
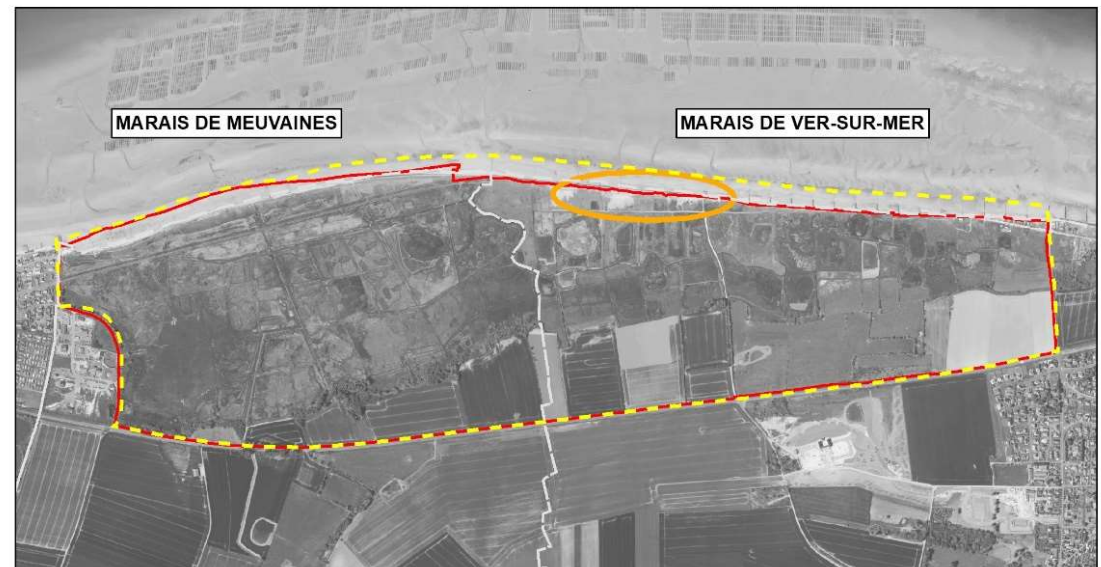
Repérage des zones de reproduction du Gravelot à collier interrompu et mise en défens si nécessaire

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- CD 14 (terrains CDL)
- GONm (DPM)

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Exploitants agricoles (information/sensibilisation)



- Périimètre du site Natura 2000
- Limite de commune
- Périimètre autorisé du Conservatoire du littoral
- Veille/ mise en défens zones de reproduction du gravelot à collier interrompu

- **Objectif opérationnel 1.2.b** : *Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire*
  - Action N°5 : *Gestion différenciée des saulaies*
  - Action N°6 : *Gestion des pelouses dunaires*
  - Action N°7 : *Maîtrise de la dynamique des roselières sur les prairies abandonnées*
  - Action N°8 : *Veille et lutte contre les espèces invasives*
  - Action N°9 : *Valorisation et pérennisation de la gestion effectuée sur le marais de Meuvaines*

- **Objectif opérationnel 1.2.b** : *Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire*

▶ **Action N°5** : *Gestion différenciée des saulaies*

→ **Descriptif** :

- Maîtrise de l'évolution des saulaies dans le marais :
  - Déboisement des saulaies en cours de colonisation (nouveaux foyers, et franges des vieilles saulaies)
  - Maintien, dans leurs surfaces, des saulaies « stables » (rôle de refuge pour la faune, contribution à la mosaïque d'habitats ouverts / fermés)
- Veille sur les milieux ouverts et coupes régulières

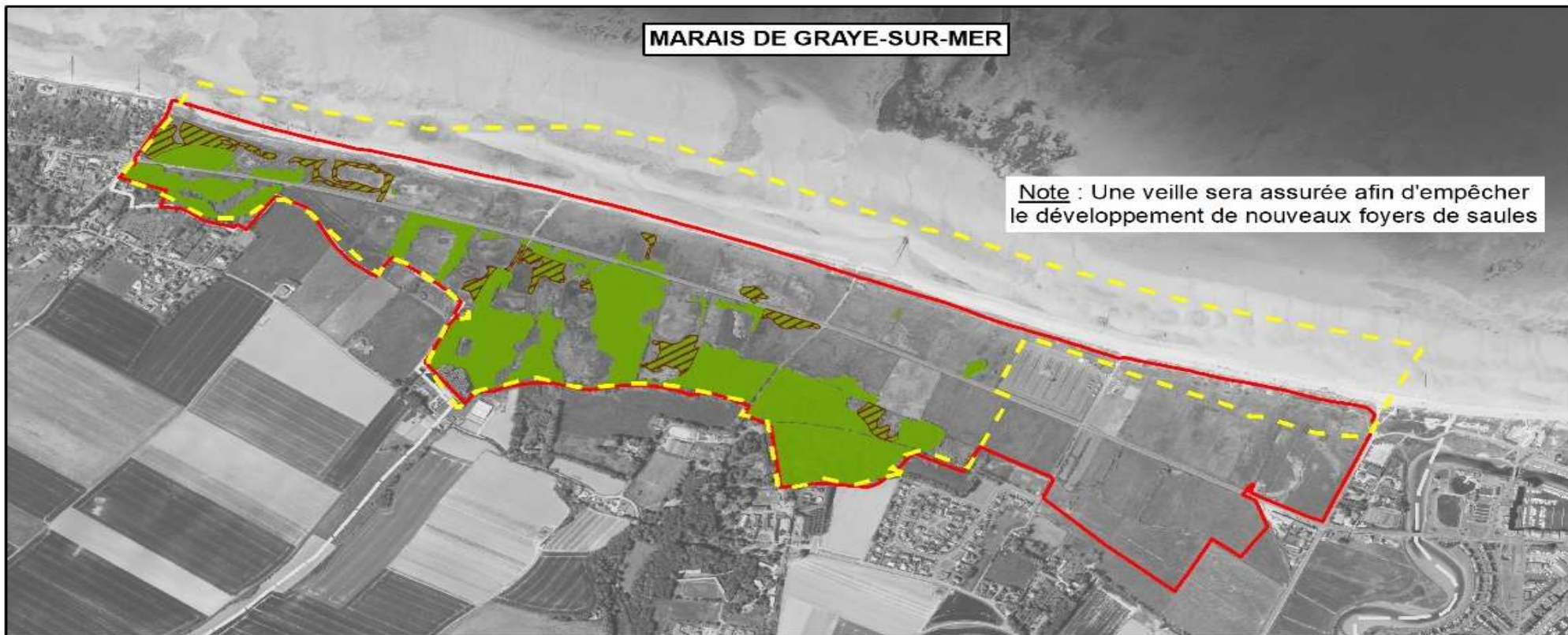
→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- CDL et CD 14
- Propriétaires privés (contrat N2000)


→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- CD14 et propriétaires privés

**ACTION**  
**GESTION DIFFÉRENCIÉE DES SAULAIES**




 Limite de commune

 Périmètre autorisé du Conservatoire du littoral

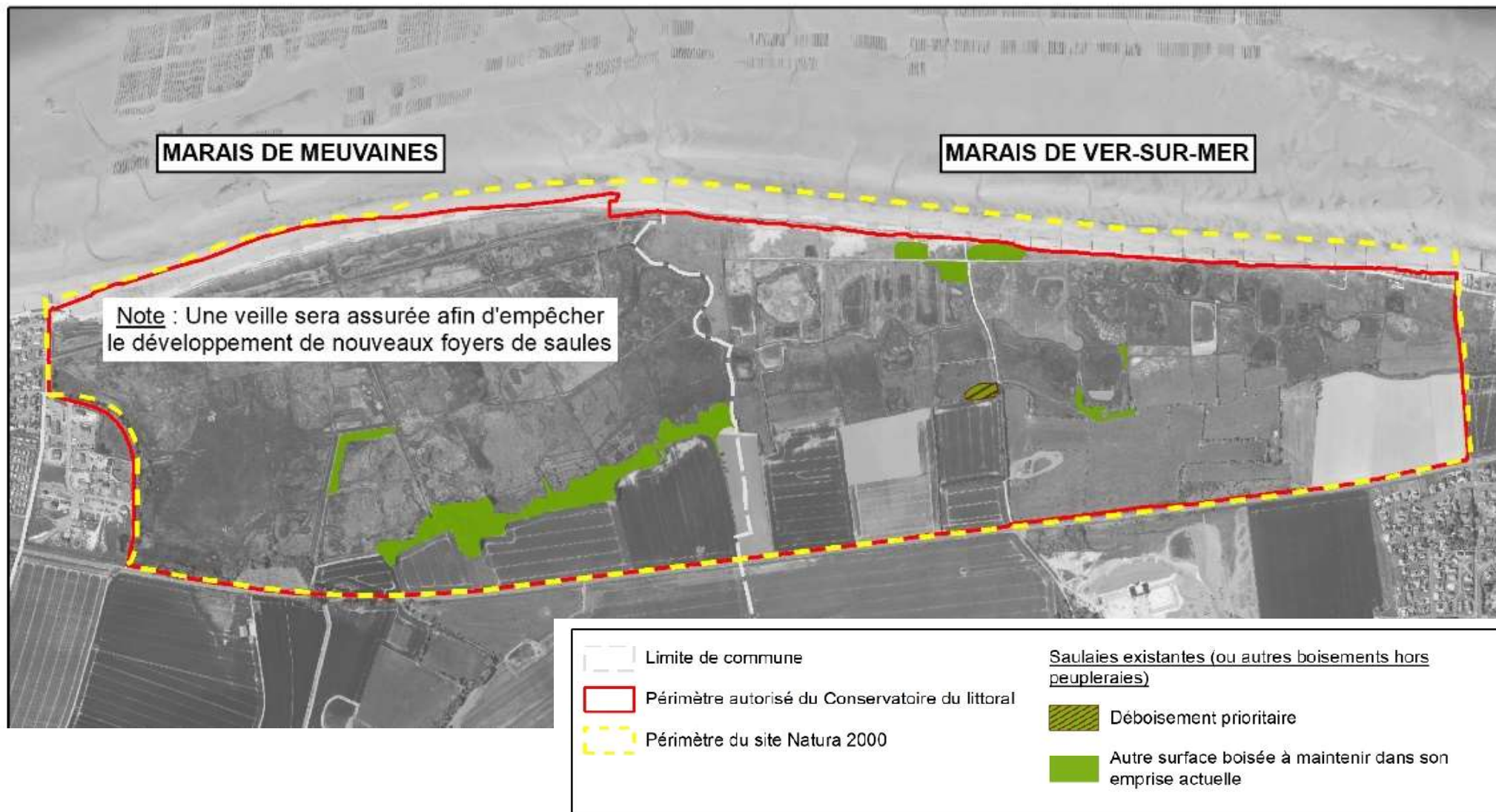
 Périmètre du site Natura 2000

Saulaies existantes (ou autres boisements hors peupleraies)

 Déboisement prioritaire

 Autre surface boisée à maintenir dans son emprise actuelle

**ACTION**  
**GESTION DIFFÉRENCIÉE DES SAULAIES**



- **Objectif opérationnel 1.2.b** : Pour le maintien des milieux ouverts communautaires

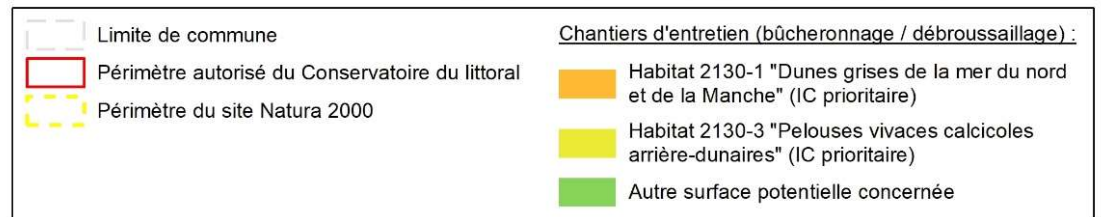
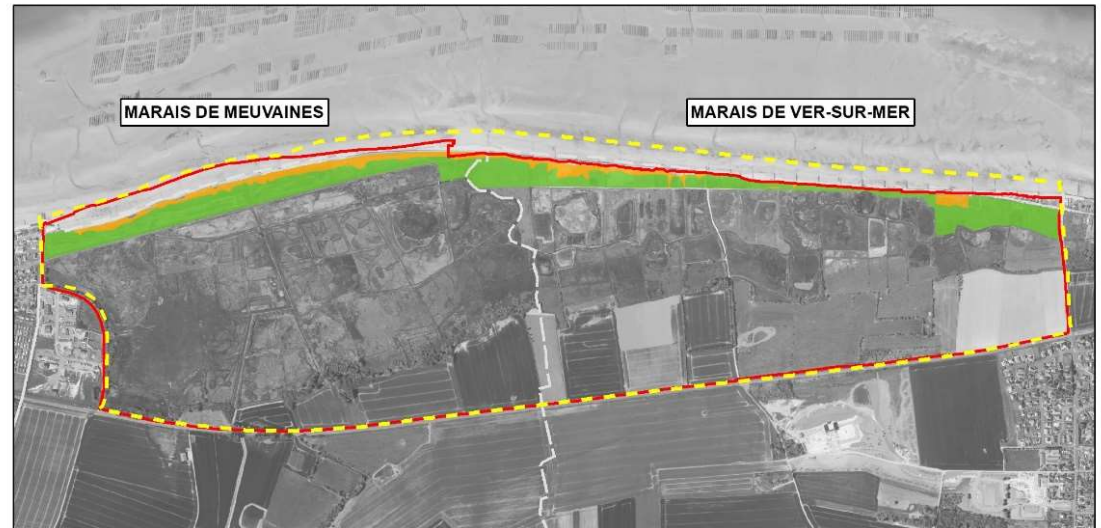
► **Action N°6** : Gestion des pe

→ **Descriptif** :

- Pelouses dunaires sur lesquelles mené pour préserver les habitats
- Remise en état des prairies et pe
- Conventiennements agricoles s sensibilisation/opportunité MAE exploitants sur les enjeux : flore potentielle gravelot à collier inte

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Conservatoire du Littoral
- Propriétaires privés (contrat N2000





- **Objectif opérationnel 1.2.b** : *Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire*

▶ **Action N°7** : *Maîtrise de la dynamique des roselières sur les prairies/mares abandonnées*

→ **Descriptif** :

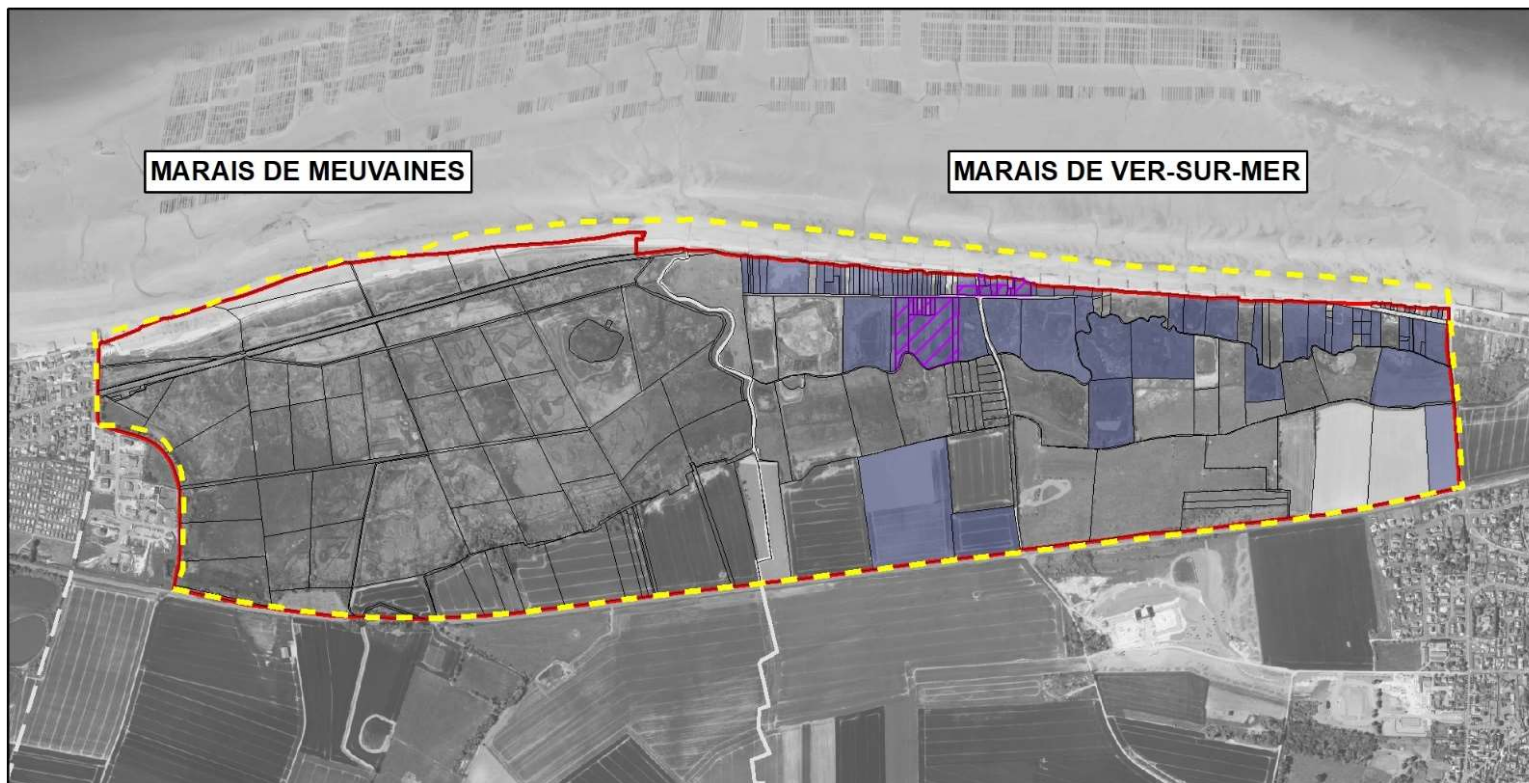
- Identification des parcelles en cours d'évolution
- Remise en état (chantier débroussaillage) et conventions agricoles sur parcelles CDL (pâturage et/ou fauche)
- Sensibilisation/opportunité MAE sur terrains privés
- Acquisitions prioritaires

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- CDL et CD 14
- Propriétaires privés (contrat N2000)

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Exploitants agricoles



— Limite de commune

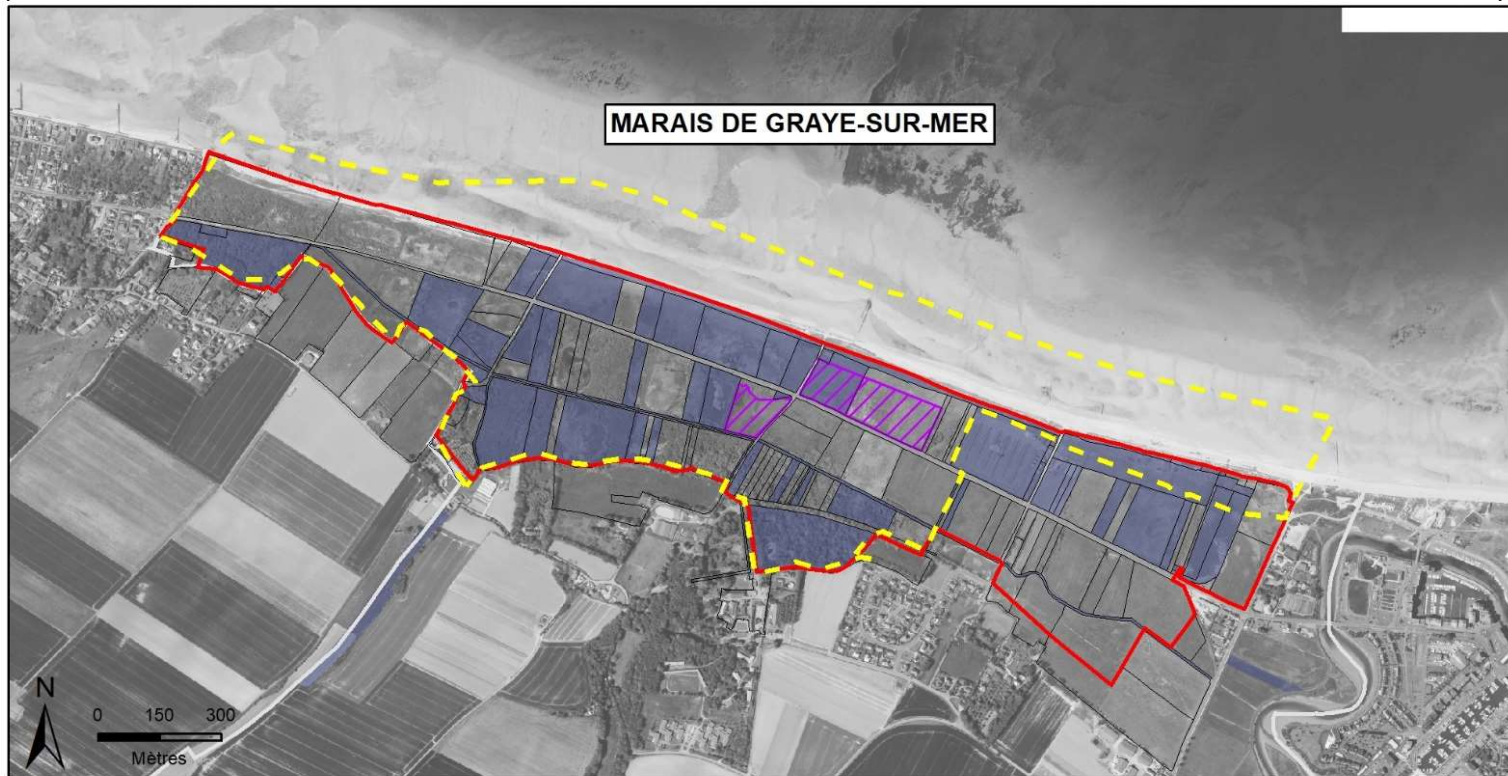
— Périimètre autorisé du Conservatoire du littoral







— Périimètre du site Natura 2000

— Limite cadastrale

■ Parcelles sous maîtrise foncière publique

▨ Parcelle en voie de fermeture par les roseaux



- |   |   |
|---|---|
|  Limite de commune                               |  Parcelles sous maîtrise foncière publique     |
|  Périmètre autorisé du Conservatoire du littoral |  Parcelle en voie de fermeture par les roseaux |
|  Périmètre du site Natura 2000                   |   |
|  Limite cadastrale                               |   |

- **Objectif opérationnel 1.2.b** : *Poursuivre et renforcer les activités favorables au maintien des milieux ouverts et notamment des habitats d'intérêt communautaire*

▶ **Action N°8** : *Veille et lutte contre les espèces invasives*

→ **Descriptif** : Chantiers d'arrachage et conventions agricoles de gestion sur terrains CDL (solidago géant - marais de Ver, renouée du japon - marais de Graye, veille sur crassule de Helms)

▶ **Action N°9** : *Valorisation et pérennisation de la gestion effectuée sur le marais de Meuvaines*

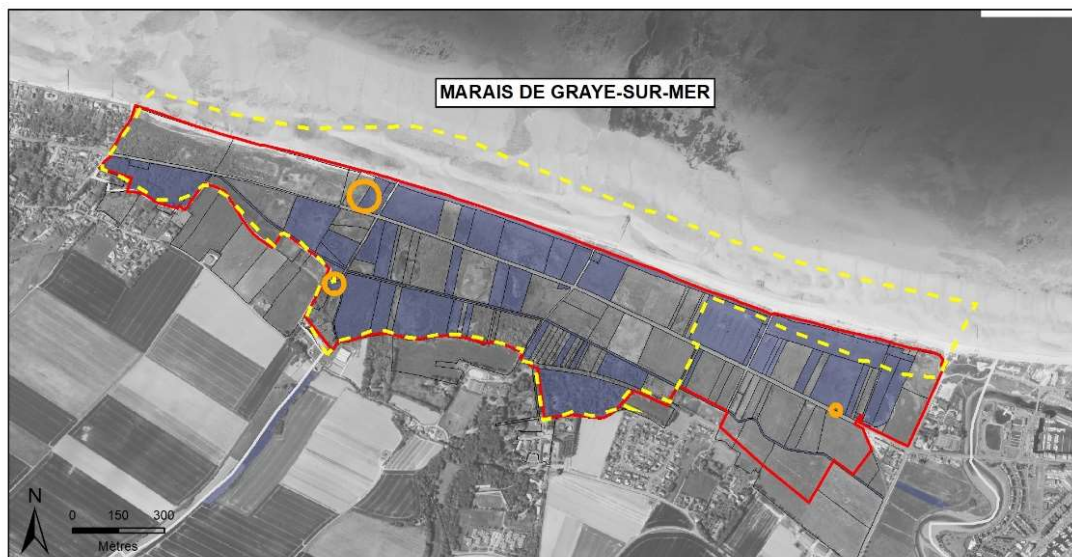
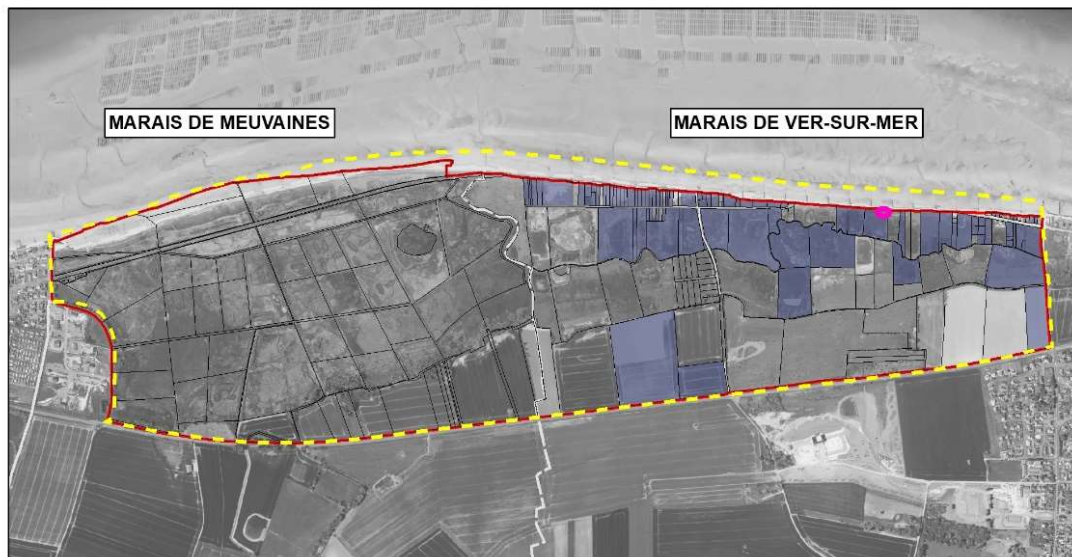
→ **Descriptif** : Echanges, partage et valorisation des expériences

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- CDL et CD 14
- Propriétaires privés (contrat N2000)

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- SCI des dunes



- **Objectif opérationnel 1.2.c** : *Maintenir et encourager les pratiques agricoles durables dans le marais et sur le coteau*
  - Action N°10 : *Aménagement des parcelles pour permettre le maintien d'une activité agricole pastorale*
  - Action N°11 : *Conventions de gestion agricole à poursuivre et à diversifier*
  - Action N°12 : *Sensibilisation/accompagnement des agriculteurs pour l'adaptation des pratiques sur les parcelles cultivées*
  - Action N°13 : *Reconversion de terres cultivées en prairies sur le coteau des marais de Ver/Meuvaines*
  - Action N°14 : *Restauration/création du maillage bocager sur le coteau des marais de Ver/Meuvaines*

- **Objectif opérationnel 2.1.a** : Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau
  - Action N°15 : Définition de calendriers de gestion des niveaux d'eau selon les secteurs, en fonction des usages
  - Action N°16 : Étude topographique du réseau hydrographique et étude hydraulique
  - Action N°17 : Gestion durable des mares de chasse

- **Objectif opérationnel 2.1.a** : Favoriser une gestion concertée des niveaux d'eau

► **ACTION N°17** : *Gestion durable des mares de chasse*

→ **Descriptif** :

- Priorisation des actions en fonction des enjeux identifiés :
  - Enjeux habitats/végétation : Arrachage des roselières, faucardage/étrépage par rotation (« rajeunissement » milieux)
  - Enjeux oiseaux : réouverture milieu par placettes, maintien des niveaux d'eau au printemps, mise en défens si pâturage, information (*photographes,..*)
  - Enjeux mixtes : faucardage/étrépage par placettes, maintien des niveaux d'eau au printemps, mise en défens si pâturage, information

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

Terrains CDL : CD 14

Terrains privés : propriétaires

(Accompagnement CDL - contrats N2000)

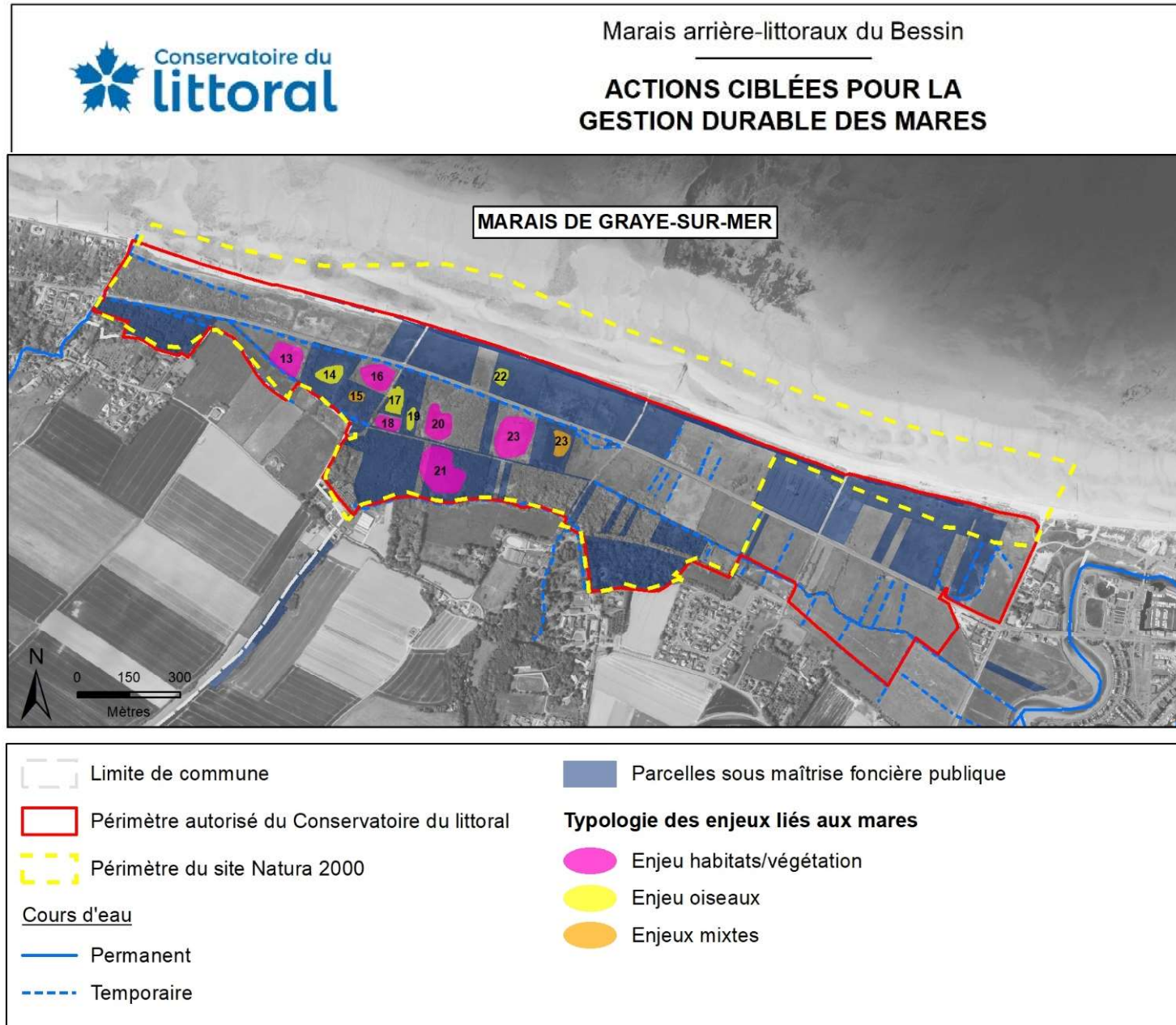
→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

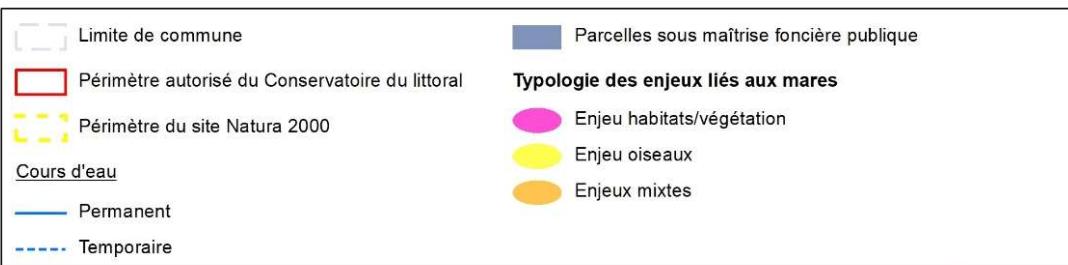
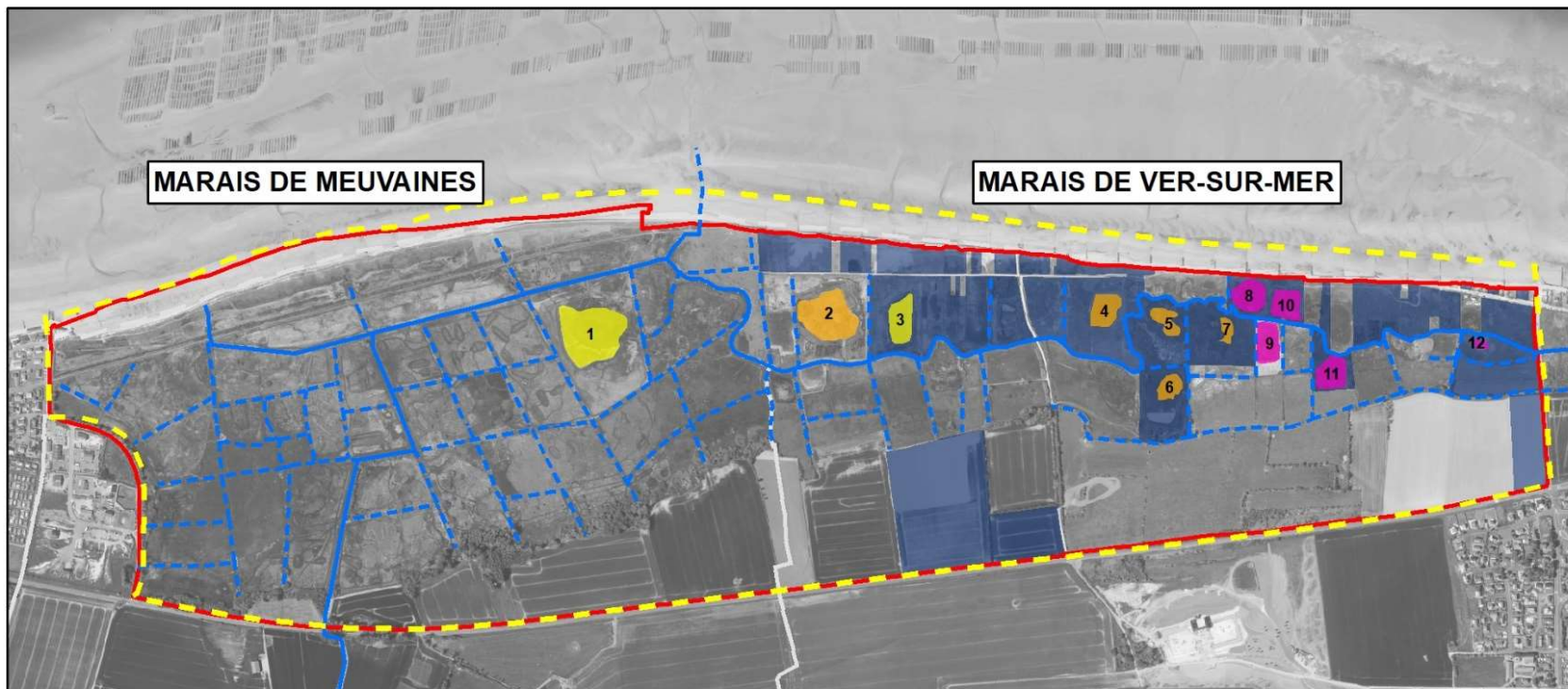
- SCI des Dunes

- Propriétaires privés

- Sociétés de chasse et ASA







- **Objectif opérationnel 2.1.b** : *Maintenir la fonctionnalité du réseau hydraulique*
  - *Action N°18 : Définition et mise en œuvre d'opérations cohérentes d'entretien du réseau principal de canaux*

- **Objectif opérationnel 2.2.a** : *Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites*
  - Action N°19 : *Étude des "pratiques / usages / flux / réglementation"*
  - Action N°20 : *Canalisation de la fréquentation, signalétique et réglementation adaptée*
  - Action N°21 : *Renaturation/Requalification de la parcelle remblayée au sud du Paisty Vert*
  - Action N°22 : *Travaux liés aux stationnements*

- **Objectif opérationnel 2.2.a** : *Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites*

► **ACTION N°19** : *Étude des "pratiques / usages / flux / réglementation"*

→ **Descriptif** :

- Recensement des pratiques et usages du marais
- Identification des réglementations applicables (site classé, arrêtés municipaux,..)
- Définition d'un programme d'aménagement permettant :
  - de limiter les intrusions « sauvages » de véhicules dans le marais
  - de permettre un accès aux usagers (propriétaires, gabions, ASA, ..)
  - de gérer les stationnements en fonction des besoins
  - de canaliser la fréquentation piétonne et les accès à la plage

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Conservatoire du Littoral
- Communes

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Ensemble des acteurs et usagers des marais

- **Objectif opérationnel 2.2.a** : *Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites*

► **ACTION N°20** : *Canalisation de la fréquentation, signalétique et réglementation adaptée*

→ **Descriptif** :

- Mise en œuvre du programme d'aménagement en fonction des résultats de l'étude « pratiques/usages/flux/réglementation » (Action N°19) :
  - Aménagement des aires de stationnement
  - Protections, canalisation du public et signalétique adaptée
  - Dispositif de « barrière dédiée » pour les usagers du marais (*entrée Paisty vert*)
  - Prise d'arrêtés municipaux et/ou départementaux

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- CDL (sur leurs propriétés)
- Communes / CdC

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- TER'Bessin
- Office de tourisme
- Propriétaires fonciers
- Représentants d'usagers

- **Objectif opérationnel 2.2.a** : Gérer les modalités de circulation et d'accès aux sites

▶ **ACTIONS N°21 et 22** : Renaturation/Requalification de la parcelle remblayée au sud du Paisty Vert et travaux liés aux stationnements

→ **Descriptif** :

- Travaux à définir (décaissement et remise en prairie, requalification partielle en aire naturelle de stationnement ?) – En lien avec action 19 (étude pratiques/usages/flux/réglementation)
- Faisabilité technique, procédures réglementaires, coût

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Conservatoire du Littoral

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Communes



- **Objectif opérationnel 3.1.a** : *Consolider les partenariats et favoriser les échanges entre les acteurs pour permettre une gestion concertée des habitats naturels*
  - Action N°23 : *Création et diffusion d'une liste de contacts privilégiés autour de la gestion du site*
  - Action N°24 : *Contribution aux actions de chasse de régulation des ESOD*
  - Action N°25 : *Tenue de réunions d'information et de suivi*



- **Objectif opérationnel 3.1.b** : Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site
  - Action N°26 : Contribution au suivi de l'effets de l'élévation du niveau de la mer sur les marais
  - Action N°27 : Etude des effets de la gestion menée sur la biodiversité (indicateurs de suivis)
  - Action N°28 : Études complémentaires pour renforcer les connaissances scientifiques
  - Action N°29 : Communication et sensibilisation de tous publics

- **Objectif opérationnel 3.1.b** : Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site

► **ACTION N°26** : Contribution au suivi de l'effets de l'élévation du niveau de la mer sur les marais

→ **Descriptif** :

- Développement des partenariats, capitalisation et partage des données (en lien avec action 25)
- Thématiques cibles :
  - Recul du trait de côte (collecte/partage des données du ROL)
  - Salinisation des aquifères (suivi d'un réseau de piézomètres et analyse évolution salinité nappe)
  - Impact sur la répartition des eaux dans les marais (levée carto lors des fortes marées et évènements pluvieux importants)
  - Impact sur les usages (enquête) et les habitats naturels (cf. renouvellement cartographie des habitats)
  - Synergie avec études Ter'Bessin (GEMAPI) ?

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Conservatoire du Littoral
- Ter'Bessin

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Acteurs scientifiques
- ROL
- ASA et autres usagers du marais

- **Objectif opérationnel 3.1.b** : Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site

▶ **ACTIONS N°27** : Etude des effets de la gestion menée sur la biodiversité (indicateurs de suivis)

→ **Descriptif** :

- Mise en œuvre d'inventaires spécifiques (renouvellement) et définition d'indicateurs de suivis :
  - Comptages gravelot à collier interrompu, nicheurs liés aux mares, STOC capture, passereaux nicheurs des prairies
  - Espèces d'intérêt communautaire (agrion de mercure et Vertigo de Desmoulins)
  - Campagnol amphibie et crossope aquatique
  - Flore patrimoniale et renouvellement de la cartographie des habitats

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- CDL/CD14

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- CD14
- Acteurs scientifiques et naturalistes

- **Objectif opérationnel 3.1.b** : Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site

▶ **ACTIONS N°28** : *Études complémentaires pour renforcer les connaissances scientifiques*

→ **Descriptif** :

- Inventaires complémentaires sur groupes peu étudiés (amélioration des connaissances) :
  - Amphibiens et insectes aquatiques des mares
  - Rôle des marais pour la faune piscicole
  - Entomofaune (odonates, lepidoptères ?)
  - Reptiles ?

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- CDL / CD 14

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Acteurs scientifiques et naturalistes

- **Objectif opérationnel 3.1.b** : Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements globaux sur le site

▶ **ACTION N° 29** : Communication et sensibilisation de tous publics

→ **Descriptif** :

- Définition d'un programme de partage et de diffusion des informations et des connaissances :
  - Partage des informations (communes ↔ CDL/CD14)
  - Centralisation et mise à disposition pour le public (animations/sorties pédagogiques, ..)
  - Cadre d'information / autorisations pour les événements et manifestations
  - Réflexion sur la communication : Plaque de présentation du site, articles de presse, ..

→ **Maître(s) d'ouvrage** :

- Communes/Office du Tourisme
- CDL / CD 14

→ **Autre(s) acteur(s) concerné(s)** :

- Acteurs naturalistes
- Associations locales
- Office de tourisme

## 4-Perspectives

### ► Poursuite du travail

- Finalisation des documents (Plan de gestion, Docob, Cahiers des charges et Charte Natura 2000)  
→ Janvier à Avril 2023
- COPIL de validation → Mai 2023

# Merci de votre attention

## VOS INTERLOCUTEURS :

### **Conservatoire du littoral :**

Camille HELIE

Tél : 02 31 15 30 97

Mail : C.HELIE@conservatoire-du-littoral.fr

### **Ceresa :**

Hervé DALLEMAGNE

Tél : 02 99 05 16 99

Mail : hdallemagne.ceresa@orange.fr